

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne  
A SAUMUR  
Au Bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	30
Réclames,	— .....	30
Faits divers	— .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 JUILLET

## La Triple Alliance

Samedi dernier, la Chambre italienne discutait une interpellation au sujet de la Triple alliance et de son renouvellement. Discuter n'est peut-être pas le terme exact; car l'extrême gauche fit un tel vacarme que le président dut se couvrir, et, après des efforts désespérés pour ramener un peu de calme dans les esprits, leva la séance.

M. di Rudini, ministre des affaires étrangères, tenait absolument à déclarer au public européen que la « Triplice » venait d'être renouvelée pour une période de six ans et que l'Angleterre, à l'occasion, y jouerait son rôle pour compléter la quadrature de la trop fameuse alliance.

C'est dans ce but qu'il se faisait, lundi, adresser, devant le Sénat, une question de complaisance. Interrogé par le sénateur Taverna, le ministre a répondu par une série de déclarations d'où il résulte que la politique crispienne peut se continuer sans que M. Crispi détiennne un ou plusieurs portefeuilles :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que le gouvernement a cherché à nouer des rapports et à conclure des accords avec les puissances qui partagent la même façon de voir et qui ont des intérêts analogues à ceux de l'Italie.

« Il y a quelques années, il y a déjà eu un échange d'idées et de vues avec l'Angleterre. Sir J. Fergusson en a entretenu le Parlement anglais en termes parfaitement exacts. Les deux pays se proposent d'assurer la paix en maintenant le *statu quo*.

« M. di Rudini ne voit pas de question où l'Italie et l'Angleterre n'aient pas la même manière de voir.

« Quant aux rapports avec les puissances centrales, on sait depuis longtemps que ces relations sont intimes et que l'amitié de l'Italie pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie est vive et sincère.

« Les alliances, déjà conclues, fermement et sincèrement maintenues, assureront pour longtemps la paix européenne. »

Cette façon d'assurer la paix européenne en continuant à ruiner l'Italie par des armements insensés est vraiment bizarre.

Naturellement, les journaux d'outre-Rhin, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* en tête, sont enchantés, puisque les déclarations de M. di Rudini équivalent à la proclamation publique du renouvellement, d'ores et déjà effectuée, de la Triple alliance.

Donc, il n'y a rien de changé en Europe, sauf que la paix, loin d'être « assurée » par une alliance de gouvernements qui arment à outrance, devient chaque année plus précaire; mais c'est là encore une vérité déjà vieille.

## Question Le Provost de Launay

Hier, avant d'aborder la longue discussion de la demande d'un crédit de 5 millions 500 mille francs pour faire face aux dépenses d'un

câble entre Marseille et Tunis et d'un câble entre Marseille et Oran, avant d'entamer l'interpellation de M. Francis Laur sur la protection que la France doit à ses nationaux à l'étranger, la Chambre a entendu la question de M. Le Provost de Launay à M. Yves Guyot, le commis-voyageur du ministère, sur le discours qu'il a prononcé au concours régional des Côtes-du-Nord, et qui a soulevé une vive émotion dans le pays, qui tient à son indépendance et à son honneur.

L'orateur reproche au ministre d'avoir traité les conservateurs « d'adversaires honteux de la République ».

Quand un ministre se rend dans un pays et voyage beaucoup (rires), il ne devrait pas tenir un pareil langage.

L'honorable député reproche à M. Yves Guyot de s'être rendu à Saint-Brieuc pour chercher un résultat électoral. (Approbations à droite. — Interruptions sur d'autres bancs.)

Il a relevé dans le discours ministériel des expressions aussi peu... courtoises qu'odieuses de la part d'un invité. Le ministre qui traite de « tartuffes » des collègues s'est oublié jusqu'à travestir les paroles de l'un d'entr'eux. On a beau être commis-voyageur ministériel et électoral, ces procédés ne sauraient être approuvés, si ce n'est par une majorité républicaine qui, de parti-pris, passe l'éponge sur tout, tout...

M. Yves Guyot, qui avait été d'une maladresse inqualifiable dans son discours de Saint-Brieuc, s'est montré d'une faiblesse désespérante dans sa réponse à la question de l'honorable député des Côtes-du-Nord.

L'ancien petit employé reconnaît avoir dit que certains hommes politiques avaient un double visage.

« J'ai dit le mot et je le maintiens ». (Rires et protestations à droite.)

Une voix : Jamais un ministre n'a osé tenir un pareil langage !

M. Le Provost de Launay dit que les habitants des Côtes-du-Nord s'attachent moins à la forme du gouvernement qu'à ceux qui respectent leurs croyances et sont soucieux de leurs intérêts.

L'incident est clos.

## La Caisse de retraite des Ouvriers

Les membres de la Droite soupçonnaient fort M. Constans de n'avoir fait que du cabotinage en déposant, l'autre jour, le fameux projet de loi sur la caisse de retraite des ouvriers. Un député de la gauche, M. Guieysse, vient de donner raison aux défiances de nos amis. Chargé d'examiner la combinaison financière de M. Constans, le député du Morbihan s'est trouvé amené à conclure qu'elle était irréalisable.

D'après les déclarations de M. Guieysse, le jour où la loi serait en plein fonctionnement, elle amènerait entre les mains de l'Etat, par le jeu des versements et des capitalisations, l'énorme somme de douze milliards, capital correspondant à un service de pensions de 625 millions. Or, comment l'Etat pourrait-il entretenir hors de la circulation des capitaux

une pareille somme? La rente d'Etat ne pourrait évidemment fournir assez de titres pour représenter une semblable accumulation de capital.

Comme on le voit par ce trop rapide exposé, nous sommes en pleine fantasmagorie financière.

Aveuglé par les bénéfices électoraux à recueillir, M. Constans n'a pas réfléchi sérieusement aux conséquences de son fantastique projet qu'il a eu la facétie de faire approuver par le Conseil des ministres réuni sous la présidence de M. Carnot !!!...

Jugez de l'effet produit dans le Parlement par les révélations techniques que contient la note de M. Paul Guieysse! Quel génie! Quel dentiste! disaient les amis de M. Constans.

Ces adversaires poussent des exclamations d'une autre nature !

## Les prêtres étrangers

Jamais gouvernement fut-il plus cosmopolite que le nôtre? Nous avons été successivement régents par des Génois comme M. Gambetta, par des Badois comme M. Spuller, par des Suisses comme MM. Tirard et Le Royer, par des Anglais comme M. Waddington, et nous avons été représentés ou nous le sommes encore par des Prussiens comme le pasteur Jules Steeg, par des Anglais comme MM. Mac-Adaras et Wilson, des Cubains comme M. de Heredia, des Hambourgeois comme M. Joseph Reinach, etc. En bien! qui le croirait? Cette plèbe exotique s'effarouche de l'admission de quelques pauvres prêtres exilés parmi les cadres du clergé parisien. Une douzaine d'ecclésiastiques polonais, espagnols, italiens, etc., exercent les humbles fonctions de diacre d'office dans quelques paroisses. A la porte les étrangers! Le doux Fallières exige que le cardinal jette ces proscrits sur le pavé!

C'est le même gouvernement qui, naguère, accueillait à bras ouverts les israélites chassés d'Odessa et qui leur faisait construire une chapelle. Ah! pourquoi les prêtres étrangers que Fallières veut priver de pain n'appartiennent-ils pas à la religion d'Israël?... Qu'ils se fassent concire, la République triplera leurs appointements.

Il y a deux mois, le même Fallières n'agréait-il point, comme rabbin suprême de la France, un juif belge? Mais c'est M. Camille Dreyfus, de la *Nation*, et M. Eugène Mayer, de la *Lanterne*, qui ont réclamé les premiers le bannissement des prêtres catholiques. Que deviendrait M. Fallières, s'il cessait d'être le valet de ces deux Israélites! Vite, 12,000 francs d'appointements pour le rabbin belge, et la proscription pour les prêtres catholiques!

M<sup>re</sup> Fava est-il content?

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 4<sup>er</sup> juillet 1891.

Le marché est très mouvementé et les exigences de la liquidation déterminent des fluctuations assez étendues. Le 3 0/0 clôture à 95.13; le 4 1/2 0/0 à 103.50.

Nous retrouvons en bonne allure la Banque de Paris à 805. En tenant compte du coupon de 25 fr. le prix ressort en réalité à 780, ce qui est d'une modicité extrême pour une valeur aussi sérieuse et donnant 45 fr. de dividende.

La Société Générale est, comme toujours, très ferme à 483.75. Cet établissement prend une part très active aux négociations engagées en ce moment avec les délégués du gouvernement argentin pour sauvegarder les intérêts des créanciers français.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 800.  
La Banque d'Escompte conserve une excellente tenue à 473.

On cote le Crédit Foncier 4,268. — Le Crédit Mobilier a de bons achats à 380 sur le marché du comptant.

A signaler la faveur croissante dont sont l'objet les obligations du Crédit Foncier de Tunisie. L'épargne apprécie à leur valeur les résultats obtenus en si peu de temps par cette Société dont les prêts hypothécaires atteignent aujourd'hui près de deux millions.

Les obligations des Immeubles de France s'échangent à 384.

L'obligation première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico se traite à 260, ex-coupon de 7.50. Rappelons que ces obligations remboursables à 500 fr. jouissent de la garantie du gouvernement espagnol.

Les Chemins Economiques font 414.

## NOUVELLES MILITAIRES

## LES ÉCOLES A FEU

Plusieurs commandants de corps d'armée, certains généraux de brigade d'artillerie et des colonels ont préconisé, pour les écoles à feu, d'habituer les batteries à tirer par dessus l'infanterie, et à se rapprocher sans cesse des colonnes lancées contre l'adversaire.

Il est bon que l'artillerie s'habitue à régler ses mouvements sur ceux de l'infanterie, il serait dangereux, en temps de paix, de faire tirer par dessus les troupes de l'assaillant.

La question a été posée au ministre de la guerre. D'ici aux manœuvres, M. de Freycinet aura sans doute pris une décision, interdisant ce genre d'exercices.

Les batteries soutenant de leurs feux les bataillons pourront toutefois tirer à blanc.

Pour montrer au soldat qu'il peut rester sans danger et s'avancer dans la trajectoire des batteries, il ne sera pas mauvais que cette manœuvre soit faite.

En procédant ainsi, on accroîtra la confiance des troupes dans leur artillerie, en persuadant aux deux armes qu'elles peuvent toujours s'entraider, en se tenant rapprochées dans toutes les phases du combat.

A la guerre, si des éclatements prématurés se produisent dans les projectiles, les fantassins ne s'apercevront pas qu'ils leur viennent par derrière. En temps de paix, une telle expérience pourrait amener des malheurs, sans autre profit que d'inquiéter l'infanterie.

Le mois dernier, un commandant de corps d'armée du Midi, grand partisan du tir par dessus les troupes, arriva aux écoles à feu de sa brigade pour diriger en personne cet exercice.

Le général d'artillerie, esprit réfléchi et observateur, demanda au préalable de commander un tir sur panneaux figuratifs de compagnies d'infanterie.

Ces cibles furent disposées entre l'objectif du tir et les batteries, après avoir observé quelques éclatements prématurés, le général de brigade conduisit le général en chef au pied des panneaux. Ils étaient traversés par plusieurs balles et éclats !

Le lendemain, la manœuvre eut bien lieu, mais avec tir à blanc.

Il faut espérer que M. de Freycinet n'ordonnera point de dangereuses expériences.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

Nous lisons dans un journal de Paris :

M. DE FREYCINET A SAUMUR

« Il est question à l'Ecole de cavalerie de Saumur d'une prochaine visite du ministre de la guerre. »

» A cette occasion, une grande fête équestre sera donnée par les élèves au manège des Ecuyers. »

Renseignements pris, personne n'a connaissance de ce projet de visite du ministre à l'Ecole de cavalerie.

### SOUSCRIPTION pour l'Exposition de Saumur

ONZIÈME LISTE

Saint-Hilaire-Saint-Florent

MM.

Ackerman, négociant, 50 fr. — Ratouis, boulangier, 5 fr. — Gendron, boucher, 4 fr. — Gouzé-Bédier, mécanicien, 6 fr. — Anonyme, 4 fr. — Anonyme, 4 fr. — Charles Jadeau, 3 fr. — Barbier, maréchal, 4 fr. — Bertin, 4 fr. — Verneau, menuisier, 2 fr. — Poitou, propriétaire, 5 fr. — Mollay, 5 fr. — Menier, 5 fr. — Jarry, 40 fr. — Delaunay, de Genes, 4 fr. — Levêque Pierre, de Genes, 4 fr. — Raynard, à Saint-Hilaire, 5 fr.

Le Pont-Foucharde et Bagneux

M<sup>me</sup> veuve Mezy, 4 fr. — Déchezelle, 2 fr. — Bourgereau, 4 fr. — Oger, 5 fr. — Chanard, 2 fr. — Guinebert, 2 fr. — Benard, 2 fr. — De l'Angle, 5 fr. — Léhoux, 4 fr. — Ossant, 2 fr. — Robin, 2 fr. — Veuve Antigny, 5 fr. — Cartier, 5 fr. — Lemesle, 2 fr. — Anonyme, 3 fr. — M<sup>me</sup> Pinot, 4 fr. — M<sup>me</sup> Beauchamp, 4 fr. — Chevalier, 4 fr. — Doval, 2 fr.

Micouleau, 5 fr. — Piau, 0,50 cent. — Delalande, 4 fr. — Delaunay, 0,50 cent. — M<sup>me</sup> Godévin, 2 fr. — Lamy, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — Rochard, 4 fr. — Douet, 2 fr. — Mexme, 2 fr. — Véber, 4 fr. — Gasnier, 4 fr. — Anonyme, 15 fr. — Baudouin, 5 fr. — Ageorges, 4 fr. — Poncelet, 2 fr. — M<sup>me</sup> Briffaud, 4 fr.

Travaillé, 0,50 cent. — Davy, boulanger, 5 fr. — Roy-Javaud, 5 fr. — Rippart, 2 fr. —

Jamin, 10 fr. — Mesnet, 5 fr. — Hémon, 5 fr. — Javelle, 0,50 cent. — Ouzilleau, 2 fr. — Pierrin, 0,50 cent. — Martin, 4 fr. — Xainte, 2 fr. — Martineau, 5 fr. — Galbran, 5 fr. — Lasne, 4 fr. — Florent, 2 fr. — Huard, 4 fr. — Prou-teau, 4 fr. — Riveau, 5 fr. — Anonyme, 4 fr. — Marandeu, 2 fr. — Nicolas, 5 fr. — Eluère, 40 fr. — Boisselier, 5 fr.

LISTE SUPPLÉMENTAIRE

Lemoine, à Saumur, 10 fr. — Tiffoine, 20 fr. — Goblet, 20 fr. — Les employés maison Goblet, 6 fr. — M<sup>me</sup> de Cordose, 5 fr. — Milsonneau, 5 fr. — Peigney, 0,50 cent. — Société des Tilleuls, 20 fr. — Dupays, ferblantier, 2 fr. — A. Davaine, 10 fr. — Béchet, directeur de l'Institution Saint-Louis, 10 fr. — Bouvet, économiste, 5 fr. — M<sup>me</sup> Hector Baillou de la Brosse, 20 fr. — Epargne populaire, 3 fr. — Daunon, 5 fr. — Méon, 5 fr.

On lit dans le *Republicain d'Indre-et-Loire* :

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURS

Séance du 26 juin

M. Charpentier donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Pottier, vice-président du Comice agricole de Saumur et commissaire général de l'Exposition, dans laquelle ce dernier demande que les négociants de Tours prêtent leur concours aux différentes expositions qui auront lieu à l'occasion de ce Comice.

M. Charpentier appuie cette demande et fournit quelques explications à ce sujet.

LA MOBILISATION DU 9<sup>e</sup> CORPS

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nous avons annoncé dernièrement, et sous toutes réserves, la nouvelle de la mobilisation du 9<sup>e</sup> corps d'armée. »

» Elle se confirme de plus en plus. Hier, au cours de l'inspection passée par le général Thomassin, celui-ci a longuement interrogé les officiers sur les mesures à prendre en cas de mobilisation.

» Le bruit court qu'un essai important aura lieu le 22 juillet prochain.

» La mobilisation comprendra-t-elle tout le corps d'armée ? Nous ne saurions le dire. On nous affirme qu'en tout cas la garnison entière du département y prendra part. »

LA TAXE MILITAIRE

M. Cavaignac, au nom de la Commission, a déposé son rapport sur les quatre contributions et les taxes y assimilées. Le rapporteur s'occupe surtout de la nouvelle taxe militaire qui doit être mise en recouvrement à partir de 1891. Il est forcé de convenir que l'assiette présente une extrême complication et des difficultés qu'il sera souvent impossible de surmonter. Dans ces conditions, le rendement de la taxe militaire présente un *aléa* considérable.

La Droite a toujours combattu ce nouvel impôt et aujourd'hui la majorité républicaine est obligée de convenir qu'il est d'une application impossible.

LE RECENSEMENT DE 1891

Les résultats définitifs du recensement ne sont pas encore officiellement connus ; on a toutefois, dès à présent, des indications générales qui, dans leur ensemble, ne sont rien moins que rassurantes pour l'avenir de notre pays.

On peut affirmer, en effet, que ces résultats ne seront pas seulement mauvais, comme ceux qui ont été fournis par les recensements antérieurs ; qu'ils ne marqueront pas seulement une augmentation insuffisante et très inférieure à celle que l'on constate dans le mouvement de la population des pays voisins, mais qu'ils seront réellement désastreux et mettront en évidence la diminution de la population française.

Il n'y a pas, pour l'avenir de notre pays, de plus grand péril que celui dont les résultats du recensement de 1891 apporteront la constatation.

L'assassin Grellier en Cour d'assises

On sait, dit le *Patriote*, que Grellier, prévenu d'assassinat sur la personne d'un garde particulier de la commune de Cizay-la-Madelaine, s'était pourvu en cassation contre un arrêt de la Cour d'appel d'Angers qui l'avait condamné à l'amende pour un délit de chasse connexe du crime d'assassinat.

L'affaire qui aurait pu venir à la session des assises du mois de mai 1891, l'instruction étant complètement terminée, s'était trouvée, pour cette cause, remise à une autre session.

Nous apprenons que Grellier s'est désisté de son pourvoi en cassation.

Rien ne s'oppose donc plus à sa comparution en Cour d'assises.

D'autre part, nous croyons savoir que la chambre des mises en accusation a rendu contre l'accusé Grellier un arrêt de renvoi en Cour d'assises, arrêt qui lui aurait été signifié, nous dit-on, dans le courant de la semaine dernière.

On peut donc considérer comme certain, à moins de circonstances tout à fait imprévues, que Grellier viendra s'asseoir sur les bancs de la Cour d'assises de Maine-et-Loire au cours de la session du mois d'août.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, des trains de plaisir permettant d'aller passer de 3 à 8 jours à Paris.

Des billets à prix exceptionnellement réduits seront délivrés pour ces trains par toutes les gares du réseau de l'Etat.

Le public trouvera dans les bureaux de ville ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'Etat, des affiches indiquant l'itinéraire de ces trains et les prix des billets aller et retour.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête du 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1891, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets aller et retour prévus par son tarif spécial A n° 9 :

1° Les billets délivrés à toutes les gares du réseau pour Paris, du samedi 11 juillet inclus au mardi 14 juillet inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le lundi 20 juillet.

2° Les billets délivrés du samedi 11 juillet au mardi 14 juillet, ces deux jours inclus, de Paris pour toutes les gares du réseau et de toutes les gares du réseau entre elles, dans les limites fixées par ledit tarif, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 15 juillet.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête du 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les billets aller et retour dits de bains de mer, réduits de 40 0/0, qui aux termes du tarif spécial A n° 8 (§ II, alinéa A), ne sont délivrés que les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine pour Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande et points intermédiaires aux gares de :

La Chapelle-du-Chêne, Mézeray, Arnage, Neuillé-Pont-Pierre (via La Flèche) ; Saint-Antoine-du-Rocher (via Tours) ; Baugé (via La Flèche) ; Jumelles-Brion (via Saumur) ; Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire, seront exceptionnellement délivrés du vendredi 10 juillet au mardi 14 juillet, ces deux jours inclus, et seront indistinctement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mercredi 15 juillet.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 29 juin. — Méline-Marguerite Robin, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 30 juin. — Victorine-Marie-Julienne Masseron, veuve de Jean Gautier, lingère, 45 ans, à l'Hôpital.

Nous apprenons avec plaisir que M. Rimbaut, opticien, quai de Limoges, a fait mettre à la disposition de M. le président du Bureau de bienfaisance, 25 bons, pour 25 paires de lunettes, destinées à être données gratuitement aux indigents et aux vieillards de l'Hôpital de la ville de Saumur.

18 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

Boris ouvrit de grands yeux.

Mais, ma chère petite sœur, permettez-moi de vous dire que je ne vous comprends pas. Ce pauvre garçon vous adore...

— Il m'est profondément antipathique.

— Je ne m'en serais pas douté depuis quelque temps.

— Vous êtes méchant. Je ne veux plus qu'on me parle de lui, entendez-vous, Boris ? Plutôt que d'épouser cet Allemand, j'entrerais au couvent, je me ferais institutrice, j'irai... oui, j'irai au bout du monde plutôt que de devenir sa femme.

— Vous n'avez pas besoin d'aller si loin, chère Alexandra, dit gaiement Boris, que surprenait un peu tant de véhémence. Il vous suffira de rester près de nous, et nous ne nous en plaindrons pas. Mais, en vérité, voilà un pauvre garçon sur la tête duquel, suivant l'usage, deux tuiles tombent à la fois.

Alexandra haussa les épaules, et son beau-frère ne risqua plus d'allusion au blessé — dont l'aventure, d'ailleurs, ne rencontra pas beaucoup plus de sympathie dans les cercles élégants de Pétersbourg.

Ce soir-là, Olga vint rejoindre sa sœur dans sa chambre. Elle la trouva vêtue d'un long peignoir blanc, assise près de sa fenêtre ouverte — comme elle l'était elle-même le soir où Alexandra était venue lui parler — et regardant les calmes splendeurs d'une belle nuit russe.

— Tu n'as pas sommeil ? lui demanda la princesse en s'asseyant près d'elle.

— Non, répondit Alexandra en détournant les yeux.

Depuis un mois, elle évitait toujours de rencontrer le regard de sa sœur :

— Eh bien ! alors, causons un peu, veux-tu ? Nous n'avons pas causé depuis longtemps, Alex.

— Qu'avions-nous à nous dire ?

Une expression d'angoisse passa sur les traits charmants d'Olga.

— Tu n'a plus rien à me dire, à moi, ta sœur aînée, ton amie ? Oh ! Sacha !...

Puis, avec une sorte de violence, lui sai-

ssant presque de force les mains, elle ajouta :

— Mais que t'ai-je donc fait, pour que tu m'aies prise en aversion ? N'ai-je pas été pour toi une bonne sœur... presque une mère ?

La jeune fille sourit avec amertume.

— Tu as été très bonne... et je crois que tu me trouves ingrates...

— Eh bien ! oui, je te trouve ingrate. Mais parle-moi donc, sois franche comme autrefois. Que t'ai-je fait ? C'est depuis cette vente de charité...

Et comme Alexandra tressaillait et se reculait un peu, avec une rigidité froide sur le visage :

— Allons, poursuivit la princesse d'un ton plus conciliant, je fais fausse route. Ce n'est pas pour te dire cela que je suis venue ce soir. C'est pour te dire...

Elle fit une nouvelle pause, en regardant sa sœur avec hésitation.

— Eh ! oui, c'est pour te dire, Alex, que je ne comprends pas ta manière d'agir ; et qu'il faudrait bien pourtant que moi, ton aînée, je la comprenne.

— Qu'est-ce qui te surprend à ce point dans mes actes ?

— Je n'ai pas l'intention d'être indiscret... Depuis quelques semaines, tu m'as déshabitué de tes confidences... Mais je voudrais pourtant savoir si tu as, oui ou non, l'intention d'épouser le baron de Hubschausen.

— C'est là ce que tu désires savoir ? répondit Alexandra en fixant ses grands yeux calmes et pénétrants sur sa sœur. Sois donc satisfaite ; je n'épouserai pas M. de Hubschausen.

— Pourquoi ?  
— Parce qu'il ne me plaît pas.  
— Mais, il y a quelques jours seulement...  
— Vas-tu répéter ce que m'a dit Boris ?

Pauvre Boris !  
— Tu es changeante, Alex.  
Un intraduisible sourire plissa les lèvres de la jeune fille.

— M. de Hubschausen ne m'a jamais plu, mais il me semblait supportable. Il a dit devant moi une chose qui ne me permet plus de l'estimer, et je lui marque mon mépris ; voilà tout.

— Puis-je savoir quelle est cette chose, Alex ?  
Alexandra la regarda un instant, puis dit :

— Tourna les yeux.

**PRÉDICTIONS DE NICK**

Voici les dates des points astronomiques et celles des perturbations probables pour le mois de juillet :

1. Vers les « 1<sup>er</sup>, 2, 3 (??), 4, 6, 8, 10 ; »  
2. vers les « 12, 13 (??), 14, 16 » 3. vers les « 19, 20, 21 (??), 22, 23, 24, 25 » ; 4. vers les « 26 (??), 28, 30, 31 ».

Cela tantôt sur une zone ou latitude, tantôt sur une autre, suivant le mouvement de déclinaison de la lune, et jamais partout à la fois, ce qu'il ne faut pas oublier.

Le nombre de points d'interrogation mis entre parenthèses indique l'importance probable des perturbations.

D'après ces données, le mois de juillet présentera un temps mixte, assez variable sur l'Europe et sur l'Afrique septentrionale, notamment pendant la première et la troisième dizaines, et particulièrement sur les zones du nord et du centre. La seconde dizaine sera un peu plus stable et très chaude avec variations brusques principalement sur la zone méridionale.

Des bourrasques, des cyclones, des orages violents, avec grêle, trombes d'eau, ravines, crues subites, sont imminentes, première et troisième dizaines notamment, tantôt sur une zone, tantôt sur une autre.

Se prémunir contre les sinistres de toute nature qui seront nombreux cette année en juillet, août et septembre, ce qui a déjà commencé en mai, comme je l'avais indiqué, notamment vers les époques marquées de deux ou trois points d'interrogation, suivant l'importance probable des perturbations.

Voici les dates probables des mouvements orageux :

Vers les 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 19, 21, 24, 26, 28, 30, 31, cela tantôt sur une latitude ou longitude, tantôt sur une autre, suivant la position de la lune, le régulateur des perturbations atmosphériques, n'en déplaie aux savants, atteints de myopie.

Si les Chambres voulaient indemniser tous les sinistrés cette année, elles pourraient voter des millions en masse, car les points astronomiques sont groupés et nombreux.

Les sinistres seront donc très multipliés. Qui vivra verra ?

Les perturbations retardent de un à trois jours pour la France, selon les longitudes ou les latitudes des localités, et de trois à cinq jours pour le reste de l'Europe... Ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

**LA Foudre**

Lundi, vers midi, à la suite d'un formidable coup de tonnerre, la foudre est tombée sur la maison du sieur Buron, à Chouzé, et a mis le feu à la charpente.

On a pu se rendre maître du feu qui a occa-

— Non.  
Par la fenêtre entraient à flots des parfums qui montaient du jardin, subtils et grisants. On entendait les petites vagues de la Nèva déferler sur la berge. Il y avait une paix sereine et délicieuse dans cette belle nuit d'été, un charme inexprimable dans ce paysage composé d'eaux et de fleurs, idéalement éclairé par des myriades d'étoiles.

Dans la chambre d'Alexandra, toute baignée de ces lueurs tremblantes, il y eut un long silence.

— Chérie, dit tout à coup la princesse, pourquoi ne prononces-tu plus le nom de Gérard de Valdau ?

D'un mouvement brusque, Alexandra cacha son visage dans ses mains, sans répondre.

— Je croyais que tu étais disposée à l'aimer ; et lui t'aime, j'en suis sûre.

— Il te l'a dit ? jeta ironiquement la jeune fille.

— Non, mais je crois qu'il était prêt à te le dire. L'aurais-tu découragé ?

— Que t'importe ?

— Alex, tu es cruelle. Tu n'es pas méchante, pourtant. Quelqu'un t'a détournée de

sionné seulement pour 200 fr. de dégâts environ.

La secousse ressentie par la femme Buron a provoqué chez elle un évanouissement qui a persisté assez longtemps pour nécessiter l'intervention du médecin.

L'accident n'aura pas d'autres suites.

**CONSEILS ET RECETTES**

**SAIGNEMENT DE NEZ**

Voici le meilleur moyen d'arrêter ces hémorragies nasales.

Il suffit tout bonnement de faire mouvoir vigoureusement les mâchoires comme en mâchant de la gomme. Si c'est un enfant, donnez-lui un morceau de papier à mâcher vivement.

C'est le mouvement de la mâchoire qui arrête l'écoulement du sang.

Ce remède est si simple qu'on serait tenter d'en rire, mais, assure-t-on, il n'a jamais manqué de faire effet, même dans les cas les plus graves.

**MOYEN DE RECONNAÎTRE LE VIN NATUREL**

Voici un moyen facile de reconnaître si le vin est naturel ou s'il a été coloré artificiellement.

Plongez dans le vin à essayer un morceau de mie de pain, laissez-le s'emplier complètement par l'absorption ; puis placez-le dans une assiette remplie d'eau. Si le vin rouge a été fait de matières colorantes artificielles, l'eau prend immédiatement une teinte rouge violette ; si au contraire le vin n'a pas été teint artificiellement, mais que sa couleur soit naturelle, l'eau ne change de couleur qu'un quart d'heure ou une demi-heure après, et tout d'abord on s'aperçoit qu'elle prend une couleur semblable à celle de l'opale.

**ESCARGOTS ET LIMACES**

Un conseil pratique à l'adresse des personnes qui cultivent l'art des jardins et font la chasse aux escargots et limaces.

Lorsque le sol a été mouillé soit par la pluie, soit par un arrosage, on place à une petite distance les unes des autres des petits tas de son.

Inévitablement les limaces et les escargots s'en approchent et s'y installent.

La nuit venue on peut, en s'éclairant d'une lanterne, les ramasser en grande quantité, et, en renouvelant l'opération, il est facile d'en débarrasser les jardins qu'ils ont envahis.

**MARCHÉS**

**BEAUFORT, 24 juin**

Froment, d.-déc., 4 30. — Seigle, 3 fr. — Avoine, 1 90. — Pommes de terre, 95. — Noix, 3 60. — Foin, la charretée, 140 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 95. — Œufs, la douzaine, 80. — Vin rouge, 90 à 110 fr.

**SEGRÉ, 24 juin**

Froment, 20 75. — Avoine, 40 50. — Orge, 42 fr. — Seigle, 45 fr. — Vesceau, 47 50. — Blé noir, 42 fr. — Pommes de terre, 5 fr. — Poulets vivants, la couple, 2 60. — Beurre, le 1/2 kil., 1 25. — Œufs, la douzaine, 65. — Viande de boucherie, le 1/2 kil., 70 à 4 30. — Porc, 80. — Foin, les 1,000 kil., 95 fr. — Paille, 50 fr.

**SABLÉ, 29 juin**

Froment, 20 25 l'hect. — Orge, 42 25. — Avoine, 40 75. — Pommes de terre, 3 75. — Poulets, 2 75 la couple. — Canards, 2 75. — Œufs, 80 la douzaine. — Beurre, 1 20 le 1/2 kil.

**BOURGUEIL, 30 juin**

Froment, l'hectolitre, 21 50. — Seigle, 43 fr. — Orge, 43 25. — Avoine, 9 30. — Pommes de terre, 20 fr. — Haricots de Soissons, 25 fr. — Haricots rouges, 22 fr. — Beurre, le kil., 4 80. — Œufs, la douzaine, 80. — Dindons, la pièce, 7 50. — Canards, 2 fr. — Poulets, 2 fr. — Oies, 5 fr. — Bœuf, le kil., 4 60. — Veau, 4 80. — Mouton, 2 05. — Porc, 4 40.

**Dernières Nouvelles**

Paris, 2 juillet, 12 h. 40 soir.

Dans la séance tenue ce matin à la Chambre des députés, la discussion des droits sur les vins s'est continuée.

Après les observations de MM. Jamais et Méline, la Chambre a adopté, malgré M. Develle, par 316 voix contre 222, la proposition de la Commission des douanes, établissant un droit de 1 fr. 20, et un droit de 0,70 par degré alcoolique jusqu'à onze degrés.

La Chambre a également adopté les droits de 12 et 9 fr. sur les bières.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

**Billets de bains de mer** (aller et retour, valables un mois, 40 0/0 de réduction). — Délivrance du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre.

Les billets de bains de mer, avec 40 0/0 de réduction, sont délivrés pour les destinations de Royan, La Tremblade (1), Le Chapus, Marennes, Fouras, Châtelaillon, La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans (2), Bourgneuf (3), Les Moutiers, La Bernerie, Pornic (4), Saint-Père-en-Retz (5) et Paimbœuf (5), par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat (Paris excepté).

Les billets de bains de mer sont valables un mois, non compris le jour de la délivrance. — La validité peut être prolongée de 20 jours moyennant un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet. Cette prolongation peut être accordée trois fois au plus : le supplément à payer pour chaque prolongation de 20 jours est de 10 0/0 du prix primitif. Toute demande

- (1) La station de La Tremblade dessert la plage de Ronces-les-Bains.
- (2) La station de Challans dessert les plages de l'île de Noirmoutier, de l'île d'Yeu et de Saint-Jean-des-Monts.
- (3) La station de Bourgneuf dessert les plages de l'île de Noirmoutier.
- (4) Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, service régulier de bateaux à vapeur entre Pornic et Noirmoutier.
- (5) Les stations de Paimbœuf et de Saint-Père-en-Retz desservent la plage de Saint-Brévin-l'Océan.

de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Les billets de bains de mer donnent tant à l'aller qu'au retour le droit de s'arrêter à toutes les gares intermédiaires entre le point de départ et le point de destination.

Voici les prix des billets de bains de mer au départ de Saumur-Orléans :

Destinations	Prix des billets (aller et retour)			
	kilom.	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe
Royan	277	35.40	26.90	19.75
La Tremblade	290	37.70	28.50	20.75
Le Chapus (1)	232	31.00	23.45	17.15
Marennes	225	30.20	22.85	16.70
Fouras	206	27.90	21.20	15.40
Châtelaillon	191	26.05	19.70	14.40
La Rochelle	181	24.80	18.80	13.75
Les Sables-d'Olonne	192	26.45	19.85	14.50
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	208	28.15	21.30	15.55
Challans	206	27.90	21.10	15.40
Bourgneuf	221	30.40	22.90	16.90
Les Moutiers	225	31.00	23.40	17.30
La Bernerie	228	31.60	23.90	17.50
Pornic	236	32.05	24.20	17.75
Saint-Père-en-Retz	229	30.05	22.75	16.70
Paimbœuf	238	30.05	22.75	16.70

Nota. — Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix ci-dessus.

**AVIS**

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique. Ne pas acheter sans comparer les prix.

**ÉPICERIE CENTRALE**

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

**Eau-de-Vie Blanche pour Fruits**

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 4 f. 50 le litre  
— de Montpellier, 45°, 4 f. 75 —  
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

**BÉNÉDICTINE de l'abbaye de Fécamp**

5 fr. 90 le litre

Baisse de Prix sur le SUCRE

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

(1) La gare de Saumur-Orléans délivre des billets de bains de mer pour le Château-Quai (île d'Oléron) aux prix ci-après qui comprennent le trajet par mer entre Le Chapus et Le Château-Quai :  
Places entières : 1<sup>re</sup> classe, 32.50 ; 2<sup>e</sup> classe, 24.95 ; 3<sup>e</sup> classe, 18.35. — Enfants de 3 à 7 ans : 1<sup>re</sup> classe, 16.30 ; 2<sup>e</sup> classe, 12.55 ; 3<sup>e</sup> classe, 9.20.

PAUL GOBET, propriétaire-gerant.

moi. Sois franche au moins, et dis-moi de quoi l'on m'a accusée, pour t'empêcher de m'aimer.

— C'est impossible, murmura très bas la jeune fille, en devenant pourpre.

— Ma sœur, je t'en prie... Si notre père vivait, il te questionnerait comme je le fais, et tu lui répondrais. Alex, au nom de notre père...

Elle s'était agenouillée près de sa jeune sœur pour mieux l'entourer de ses bras et elle la regardait, suppliante... Alexandra se souvint d'avoir vu ce regard fixé sur elle, aimant, anxieux comme ce soir, quand elle était petite enfant, malade, et qu'Olga la soignait, attentive comme une mère. Elle sentit son cœur s'amollir.

— Pardonne-moi si je t'ai peinée par ma froideur, dit-elle d'une voix basse et contenue. C'était plus fort que moi... je n'étais plus tout à fait moi-même... c'est passé maintenant.

— Mais qu'est-ce qui est passé ? Tu me tortures, Alex, et je crains que tu ne me juges bien mal... Je te jure que je sacrifierais une partie de mon bonheur pour te voir heureuse.

— Tu as donc le bonheur ?

— Mais... sans doute...

— Eh bien ! ma sœur, si tu le possèdes, ce bonheur que l'on dit si rare... pourquoi ne le gardes-tu pas mieux ?

— Qu'est-ce que tu veux dire, Alex ? Mon bonheur... c'est ma chère petite fille.

— Garde-tu donc sa mère si saintement irréprochable, qu'un jour elle puisse vénérer son souvenir... comme nous vénérons le souvenir de la nôtre.

Olga regardait sa sœur avec une sorte d'effarement. Une lueur se fit dans son esprit... elle poussa un cri étouffé.

— Alex, ce soir de la fête de charité... tu es venue au jardin en quittant le piano !

Mademoiselle Vonzof inclina la tête.

— Et tu as cru... que t'es-tu donc imaginé, Alexandra ?

— J'ai entendu... murmura faiblement la jeune fille.

— Tu as entendu des paroles qui n'auraient par dû arriver à tes oreilles... mais tu sais du moins que ta pauvre sœur...

Elle fondit en larmes, toute secouée de sanglots. Alexandra la regardait tristement, sans amertume. Pauvre Olga !

Tout à coup, la princesse cessa de pleurer ; ses larmes se séchèrent au feu de son regard. Pour la seconde fois, une lueur, rapide comme celle de la foudre, traversait son cerveau.

— Et moi qui t'ai dit ce soir-là que je n'avais vu que M. de Valdau ! s'écria-t-elle avec désespoir. Ah ! je comprends maintenant... Malheureuse !

Alexandra restait atterrée.

— Mais comprends-moi donc, poursuivit Olga de sa voix saccadée, haletante, qui faisait mal à entendre. Je t'ai trompée, Alex... Ah ! si je m'étais doutée du sens que tu attachais à mes paroles... Je t'ai trompée ! Pourras-tu jamais me pardonner ?

Alexandra, plus blanche que sa robe, se pencha vers sa sœur, et lui prit la tête dans ses mains qui tremblaient.

— Oui, je te pardonne, pauvre sœur... Si tu m'as fait du mal, c'était sans le vouloir... Je te pardonne et je t'aime.

(A suivre.)

Études de M<sup>e</sup> JAUBERT, commis-saire-priseur à Saumur, et de M<sup>e</sup> MULLON, huissier à Saumur, rue Dacier, n° 28.

## VENTE

APRÈS DÉCÈS  
Par autorité de justice

Le Vendredi 3 Juillet 1891 et jours suivants s'il y a lieu, à une heure de l'après-midi, à Saumur, salle des ventes mobilières, sise rue d'Orléans, n° 35, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente, aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>lle</sup> Louise Dubois, en son vivant demeurant place du Mouton.

On mettra en vente :

Salle à manger en noyer, chambre à coucher en acajou avec armoire à glace, tables, chaises, chaise longue, glaces, et autres bons objets ;

Vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, couverts en métal blanc ; Draps, nappes, serviettes, chemises, bas, etc. ;

Robes et manteaux de femme.

On paiera comptant, plus 10 0/0 pour les frais. (482)

## VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ

Au domicile de M<sup>me</sup> ROUSSILLE, à Vernoil-le-Fourrier, le Dimanche 5 Juillet 1891, à une heure, par le ministère de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.

Beau mobilier — Piano — Bel omnibus — Vins fins, etc., etc.

Le tout provenant de la succession de M. VERNEAU, ancien notaire.

## A LOUER

PRÉSENTMENT

CINQ BELLES PIÈCES au rez-de-chaussée, et DEUX AUTRES au premier étage, dépendant d'une maison située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27, avec Parterres.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (435)

## A CÉDER

Magasin de Mercerie  
Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

COUPE D'HERBE de 1<sup>re</sup> qualité

## A VENDRE

S'adresser à Louis BAYET, garde au château de Saint-Florent, à Saint-Hilaire-Saint-Florent. (468)

## A VENDRE

Bon vin rouge garanti pur vin, provenant de Villemolle-l'Abbé, propriété de M. MÉNARD. — Récolte 1890. — Prix modérés.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard. (489)

## Boutique de la Foire QUAI DE LIMOGES

M. RIMBAUT, opticien, lunetier, fabricant à Châtelleraut (Vienne), a l'honneur de prévenir sa clientèle que, comme aux foires précédentes, il a dans son magasin un grand choix de Lunettes et Pince-nez de tous genres, Verres fins de Paris, 1<sup>er</sup> choix, GARANTIS ; Baromètres, Thermomètres, Jumelles de théâtre et campagne, Longues-vues, Loupes, Niveaux, Pèse-liquides, etc., etc.

Il remplace également VERRES et MONTURES, et fait sur place toutes les RÉPARATIONS DE LUNETTES.

M. Rimbaut se rend à domicile.

## AVIS

### La Maison Martineau-Doc,

41, rue d'Orléans, Saumur,

Préviens sa nombreuse clientèle qu'elle possède toujours un choix considérable de Couronnes funéraires, perles, métal, celluloïde et artificielles. Tous ces articles, venant des meilleures fabriques de Paris, sont du plus beau cachet comme finesse et beauté. VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS, défiant toute concurrence.

ENTREPOT

## CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

## Offres et Demandes

UNE FEMME, munie de bonnes références, demande PLACE. S'adresser au bureau du journal.

UNE JEUNE FILLE, connaissant service, demande PLACE. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER UN PETIT CHIEN BOULEDOGUE-RATTIER. S'adresser au bureau du journal.

UN ANCIEN MILITAIRE, 29 ans, muni de bons certificats, ayant été Valet de chambre et Cocher, DEMANDE L'UN DE CES DEUX EMPLOIS. S'adresser au bureau du journal.



## Plage de SAINT-GILLES-SUR-VIE (Vendée)

### CHALET MEUBLÉS A LOUER

NOMS DES CHALETs	NOMBRE DE LITS		Prix de location pour			PRIX DE LOCATION			
	Ordinaires	Supplém.	JUILLET du 1 <sup>er</sup> au 31	AOUT du 1 <sup>er</sup> au 31	SEPT. du 1 <sup>er</sup> au 30	du 15 JUILLET au 14 AOUT	du 15 AOUT au 14 SEPT.	pour 2 MOIS	pour 3 MOIS
1 <sup>o</sup> La Plage	6	2	500	1.000	500	750	750	1.250	1.500
2 <sup>o</sup> Bel-Air	7	4	200	400	200	400	350	500	600
3 <sup>o</sup> DEUX-SŒURS	6	2	150		150				
4 <sup>o</sup> Bébé	5	1	100	200	100	200	175	250	300

Chaque lit supplémentaire : 20 FRANCS PAR MOIS.

Sont fournis : le mobilier, la literie et tous les ustensiles de cuisine, vaisselle, etc ; etc.

Ne sont pas fournis : les draps, le linge et les couverts d'argent.

Pour la location, s'adresser à BODIN, propriétaire à Thouars.

La location ne sera définitive qu'après échange de lettres avec le Propriétaire.

## American - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

## A Sainte - Geneviève

Précédemment rue du Marché-Noir

Actuellement 8, Rue du Puits-Neuf, 8.  
SAUMUR

## Tapisseries Artistiques

### CH. COURALEAU

28, rue St-Nicolas, 28  
SAUMUR BICYCLETTES TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER  
de Réparations



Pièces détachées  
ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT & FILS

Eaux-de-vie blanches pour fruits, le litre 1 f. 50 et 2 fr.

Kirsch de Fougerolle, marc de Bourgogne, le litre 2 fr. et 2 francs 50.

Citronnade rafraîchissante, très hygiénique, le litre 3 fr. 50, le 1/2 litre 2 francs.

Royal Montmorency, Cherry-Brandy français, 5 75.

Sirops de fantaisie, le litre 1.75 ; pur sucre, 2.25.

SUCRE cassé pour confitures, le kilog. 1.05  
— à la mécanique, — 1.15

## LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> JUILLET

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 —	Banque de France	4425 —	Orléans	1890 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	393 —	Compagnie parisienne du Gaz	518 50
3 0/0 1891	93 75	Banque d'Escompte	475 —	Ouest	1518 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	472 50	Compagnie parisienne du Gaz	377 50
3 0/0 amortissable	95 20	Comptoir national d'Escompte	575 —	Compagnie parisienne du Gaz	1400 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	472 —	Compagnie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	23 50
4 1/2 1883	105 50	Crédit Foncier	1267 50	Transatlantique	542 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	466 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	85 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	—	Canal de Panama	32 75	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	425 75	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série —	85 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	—	Crédit Lyonnais	800 —	Suez	2775 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	466 —	obligations à lots	602 —
— 1865 4 0/0	526 —	Crédit Mobilier	385 —	VALEURS ÉTRANGÈRES				Suez 5 0/0 remboursable à 500	—
— 1869 3 0/0	416 —	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or	96 05	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	118 75
— 1871 3 0/0	413 —	Société Générale	482 50	Dettes d'Égypte 6 0/0	490 —	Est 3 0/0 anc. r. à 500	434 —	Emprunt russe 1862 5 0/0	98 70
— 1875 4 0/0	525 50	Est	895 —	Extérieur 4 0/0	74 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	441 50	— 1889 4 0/0	99 40
— 1876 4 0/0	523 —	Paris-Lyon-Méditerranée	1483 75	Hongrie 4 0/0 or	93 10	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	440 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	—
— 1886 3 0/0	409 75	Midi	1320 —	Italie 5 0/0	93 50	Nord 3 0/0 r. à 500	442 75	— 2 <sup>e</sup> —	—
Bons de liquidation	514 —			Portugal 4 1/2 1888	347 50	Orléans 3 0/0 r. à 500	443 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	510 40
						Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	440 50	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891

MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,